

RÉTABLIR LE RESPECT POUR LES CONTRIBUABLES EN ÉQUILIBRANT LE BUDGET ET EN ALLÉGEANT LE FARDEAU DE LA DETTE

Le 11 avril 2019

Le gouvernement pour la population de l'Ontario s'est engagé à équilibrer le budget de manière responsable. En rétablissant la confiance, la transparence et la responsabilité dans les finances de la province, le gouvernement protégera l'essentiel, c.-à-d. les soins de santé, l'éducation et les autres services publics cruciaux, en s'assurant qu'ils ont le financement nécessaire pour les générations à venir.

Optimiser l'argent des contribuables

La province a agi immédiatement pour mettre fin au gaspillage en coupant dans les dépenses superflues, en optimisant l'argent des contribuables et en affectant les deniers publics aux personnes qui en ont le plus besoin. L'Ontario prévoit maintenant un déficit de 11,7 milliards de dollars en 2018-2019, ce qui représente une amélioration de 3,3 milliards de dollars par rapport au déficit hérité du gouvernement précédent, qui s'élevait à 15 milliards de dollars. Les actions du gouvernement ont aussi contribué à réduire la dette nette projetée à 343 milliards de dollars en 2018-2019, comparativement aux 347 milliards de dollars indiqués dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2018*.

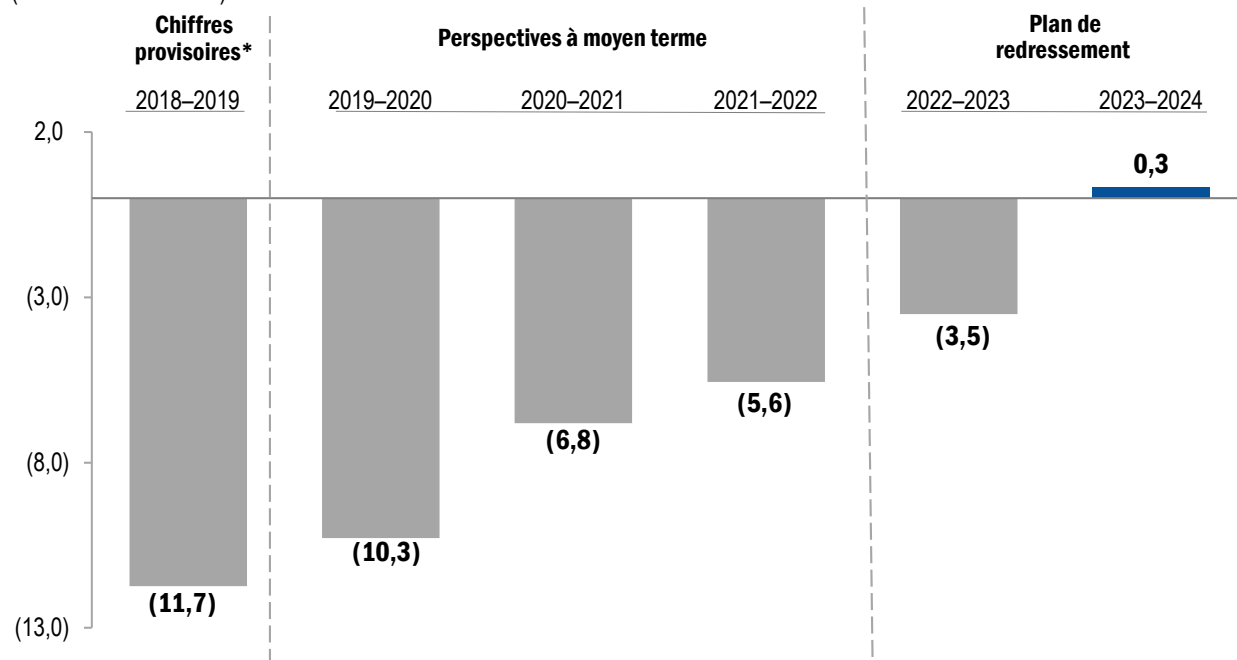
Équilibrer le budget de manière responsable

En prenant des décisions à long terme judicieuses, en repensant la prestation de services par le gouvernement et en recentrant les ressources sur les particuliers et les familles qui en ont le plus besoin, la province rétablit la confiance, la transparence et la responsabilité, tout en équilibrant le budget de manière responsable, sans instaurer de nouveaux impôts ou de nouvelles taxes.

DOCUMENT D'INFORMATION

RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE DE L'ONTARIO

Équilibre budgétaire
(en milliards de dollars)



* Représentent les prévisions du budget de l'Ontario 2019 pour l'exercice 2018-2019.

Nota : Comporte une réserve pour protéger la province contre des variations négatives imprévues dans ses revenus et charges. La réserve est établie à 1 milliard de dollars par année de 2019-2020 à 2021-2022, à 1,3 milliard de dollars en 2022-2023 et à 1,6 milliard de dollars en 2023-2024.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

L'Ontario définit la voie à suivre pour rétablir l'équilibre budgétaire de façon responsable d'ici 2023-2024 tout en créant des emplois et en protégeant l'essentiel, soit les services publics cruciaux comme ses systèmes de santé et d'éducation de renommée mondiale. De plus, le gouvernement assure l'optimisation des ressources et priorise les dépenses de manière à générer des économies et des évitements de coûts représentant en moyenne environ huit cents par dollar dépensé d'ici l'atteinte de l'équilibre budgétaire. Cela contribuera à accorder un répit bienvenu de 26 milliards de dollars aux particuliers, aux familles et aux entreprises, sur une période de six ans, tout en éliminant le déficit.

S'attaquer au fardeau de la dette

L'Ontario a établi une stratégie responsable pour la réduction du fardeau de la dette afin de rétablir sa santé financière, de protéger les services essentiels et d'aider les personnes et les familles laborieuses à joindre les deux bouts. Il agira de façon raisonnable de manière à protéger les services publics pour les générations futures.

Le gouvernement a un impératif moral, budgétaire et économique de s'attaquer à la situation pressante de la dette et de rétablir la confiance, la transparence et la responsabilité dans les finances de l'Ontario.

DOCUMENT D'INFORMATION

MESURES VISANT À ALLÉGER LE FARDEAU DE LA DETTE



RENFORCER LES MESURES LÉGISLATIVES, ÉLIMINER LES ÉCHAPPATOIRES ET ASSURER LA CONFORMITÉ À LA LOI

- Déposer de nouvelles mesures législatives qui exigeraient l'adoption d'une stratégie d'allègement de la dette, notamment des objectifs visant la dette nette au PIB et la reddition de comptes annuelle sur les progrès réalisés
- Abroger la *Loi de 2008 permettant d'investir dans l'Ontario* pour veiller à ce que les excédents soient affectés à la réduction de la dette



ADOPTER UNE APPROCHE DYNAMIQUE EN MATIÈRE D'ALLÈGEMENT DU FARDEAU DE LA DETTE PUBLIQUE

- Rendre les programmes plus efficaces et optimiser la valeur des deniers publics
- Examiner les programmes et mener des audits pour recenser le gaspillage et les inefficiences
- Rendre l'Ontario ouvert aux affaires
- Gérer les programmes d'emprunts de manière efficace
- Établir une politique pour que tous les fonds de prévoyance et réserves inutilisés à la fin de l'exercice soient affectés à la réduction de la dette nette



ACCROÎTRE LA REDDITION DE COMPTES SUR LA VIABILITÉ ET L'ABORDABILITÉ DE LA DETTE

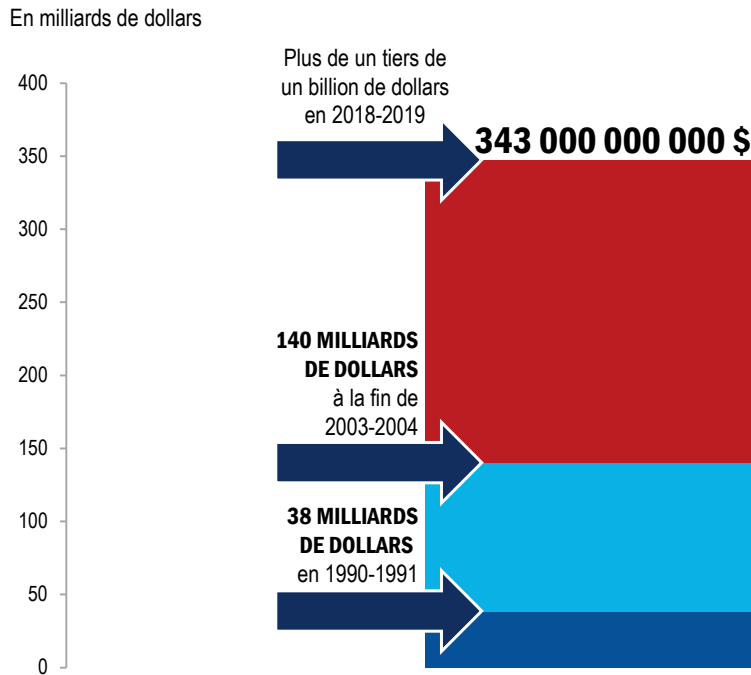
- Rendre compte en détail, dans le budget annuel, des objectifs et des mesures d'allègement de la dette ainsi que des progrès réalisés à cet égard
- Rendre compte d'autres indicateurs d'abordabilité et de viabilité de la dette, comme l'intérêt sur la dette par rapport au revenu

Grâce à ces mesures, le gouvernement s'engage à réduire, d'ici 2022-2023, la dette nette en pourcentage du PIB de 40,8 % dont il a hérité de l'administration précédente. Cela contribuera à éviter que les générations futures héritent d'un fardeau causé par la mauvaise gestion financière passée.

Le gouvernement a hérité de la plus importante dette infranationale du monde, qui se chiffrait à plus de 343 000 000 000 \$ à la fin de 2018-2019. Depuis 2003-2004, la dette nette de l'Ontario s'est accrue de plus de 200 000 000 000 \$.

DOCUMENT D'INFORMATION

CROISSANCE DE LA DETTE NETTE



Source : Office ontarien de financement.

L'Ontario prévoit devoir dépenser plus de 13 300 000 000 \$ en intérêts sur la dette en 2019-2020, ce qui constitue le quatrième poste de charges en importance de la province, après ceux de la santé, de l'éducation et des services sociaux. Cela signifie que presque neuf cents sur chaque dollar perçu par la province servent à payer des intérêts. Chaque dollar dépensé au titre des paiements d'intérêt est un dollar que nous n'affectons pas à nos écoles et à nos hôpitaux. Ce problème ira en s'aggravant si l'Ontario n'agit pas.

Pour démontrer à la population de l'Ontario que le gouvernement est responsable, la province dépose la Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières. Cette loi, qui s'inscrit parmi d'autres nouvelles mesures de responsabilisation importantes, comprendrait la Garantie de responsabilité du premier ministre et du ministre. Cette garantie exigerait du premier ministre et du ministre des Finances qu'ils assument une pénalité de 10 % de leur traitement pour chaque échéance de publication de rapport public ratée. Le ministre serait aussi tenu d'expliquer publiquement pourquoi l'échéance a été ratée et d'indiquer quand le rapport serait publié.